

## **RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS 18/2023**

Au Conseil Communal de Cheseaux-sur-Lausanne

### **TRAVAUX D'URGENCE**

**Demande de crédit pour le remplacement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées au chemin de la Plantaz et remise en état des aménagements extérieurs aux abords du collège**

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les Conseiller(ères) communaux,

La commission constituée par :

M. Patrick VANEY – Président

M. Philippe JAILLET – rapporteur

Mme Marina MARTELLOTTA

Mme Emma DECOTIGNIE

M. Raoul THONNEY

s'est réunie le lundi 9 octobre 2023 à la Maison de commune.

Lors de cette séance, à laquelle participait également la commission des finances, Monsieur Etienne Fleury, Syndic, et Madame Liliane Annen, Municipale, nous ont présenté le détail du préavis demandant un crédit pour le remplacement des collecteurs au chemin de la Plantaz et la remise en état des aménagements extérieurs aux abords du collège.

La commission a eu des réponses claires et précises aux questions qui ont été posées.

La commission a ensuite délibéré et arrive aux constatations suivantes :

- Ces travaux étaient effectivement urgents bien que la cause des dégâts n'ait pas pu être identifiée.
- Ces travaux avaient fait l'objet d'un préavis (12/2023), lequel a finalement été retiré à cause des complications constatées lors de l'exécution des travaux et de l'augmentation des coûts liés à ces imprévus.
- Le surcout par rapport au préavis précédent est dû au déplacement de la fouille à cause de la présence d'eau d'origine inconnue qui empêchait le remplacement du collecteur actuel.
- Les travaux n'étaient pas prévus dans le plan d'investissement 2023.
- Les travaux prévus sont techniquement adaptés, ils répondent au besoin urgent tout en adaptant les installations à la situation actuelle. Ils sont mis à profit pour supprimer un collecteur secondaire et donc réduire les dépenses à l'avenir.

## RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS 18/2023

- L'appel d'offre pour les travaux de génie civil a été fait sur invitation, dans le cadre d'une soumission de marché publique.
- 5 entreprises ont répondu à l'appel d'offre.
- L'entreprise adjudicataire a été choisie selon les critères standards lors d'une soumission publique.
- L'adjudication pour les travaux de génie civil portait à la base sur un montant forfaitaire, finalement ils ont été revus à la hausse suite aux imprévus. Les travaux étant presque terminés (il ne reste que les aménagements extérieurs à réaliser) il y a peu de risque de surcoût.

### Conclusions :

Au vu du préavis présenté et des éléments qui précèdent, c'est à l'unanimité que la commission vous recommande d'accepter le préavis 18/2023, soit :

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 530'000.-- HT destiné aux travaux d'urgence pour le remplacement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées au chemin de la Plantaz et pour la réfection des aménagements extérieurs aux abords du collège de la Plantaz.
- D'amortir cet investissement par prélèvement au fonds affecté
- D'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché
- De décharger les commissions de leur mandat.

Cheseaux-sur-Lausanne, le 10 octobre 2023

### Les membres de la commission :

M. Patrick VANEY – Président



M. Philippe JAILLET – rapporteur



Mme Marina MARTELOTTA

Mme Emma DECOTIGNIE

M. Raoul THONNEY